

L'application Intermarché propose de nouvelles fonctionnalités pour aider les consommateurs à mieux choisir et mieux consommer en fonction des priorités de chacun

Depuis le mois de janvier, l'application Intermarché évolue pour aider les consommateurs à mieux choisir en privilégiant leurs besoins et appétences. Sur le drive de l'application ou en magasin en scannant directement les produits présents en rayon, ces nouvelles fonctionnalités permettent de connaître les propriétés de 20 000 références et d'obtenir, pour chacune d'entre elles, un score personnalisé prenant en compte la qualité nutritionnelle du produit, ainsi que les priorités et les préférences alimentaires définies par chacun. Ce score, sur 100, est calculé par Innit, spécialiste indépendant de la nutrition. Ce nouveau service, entièrement gratuit, a pour objectif d'aider les consommateurs à mieux choisir et se repérer parmi un large choix de produits en leur donnant des informations justes, simples et individualisées.

Un service personnalisé...

Pour obtenir son score personnalisé, l'utilisateur doit renseigner ses besoins nutritionnels (pauvre en sel, en sucre, moins gras, etc.), ses préférences alimentaires (bio, végétarien, sans gluten, etc.), mais aussi sa sensibilité en termes d'environnement, de société ou encore de labels/certifications. Ces informations permettent à Innit de calculer un score personnalisé pour chacun des produits que l'application Intermarché permet de scorer. Plus le score obtenu est élevé, plus le produit se rapproche des attentes de l'utilisateur. Par ailleurs, Innit propose, à chaque fois, des alternatives répondant aux critères définis préalablement, en favorisant toujours le meilleur prix.

Pour ceux qui ne souhaitent pas répondre à ce questionnaire, Innit propose alors un score dit « standard » qui prend en compte, a minima, la qualité nutritionnelle du produit, la présence d'additifs et la certification bio.

« Parce que nous ne faisons pas tous les mêmes choix alimentaires, il nous semblait primordial de mettre à disposition un outil simple et gratuit permettant de mieux consommer, mais en fonction des priorités et des besoins de chaque personne. Avec Innit, nous avons réussi à faire du sur-mesure et proposer un score pertinent pour chacun d'entre nous. Chez Intermarché, l'expérience digitale est l'une de nos priorités et nous la mettons au service de nos clients pour leur simplifier la vie au quotidien et leur apporter toujours plus de satisfaction », indique Vincent Bronsard, président d'Intermarché et de Netto.

... et pédagogique

Ce nouveau service apporte aussi, pour chaque produit scanné ou sélectionné, des précisions sur les labels/certifications qui lui sont attribués, des explications sur les additifs qu'il comporte, ou encore sa composition et son origine. Et cela, pour permettre au consommateur de comparer et de choisir en toute connaissance de cause les articles présents en rayon.

Innit, spécialiste indépendant de la nutrition

Pour élaborer ces nouvelles fonctionnalités, Intermarché a fait appel à Innit, une entreprise spécialiste de la nutrition, qui réunit des experts en technologie digitale appliquée à l'alimentation. L'ambition d'Innit est de simplifier la recherche, la comparaison et la lecture des informations disponibles sur les produits alimentaires. Innit est référente, notamment sur le territoire américain où elle propose déjà ses services à de grands distributeurs et industriels du pays. Pour établir ses calculs, l'entreprise s'appuie sur des scientifiques indépendants.

Et après ?

Dans les prochains mois, l'application Intermarché continuera d'évoluer pour offrir toujours plus de possibilités à ses utilisateurs, notamment pour les aider à mieux gérer leur budget courses. À plus long terme, l'application pourrait aussi donner la parole aux consommateurs en leur permettant d'évaluer les produits présents sur l'application, ou encore de laisser un avis.

Enfin, ce nouveau service, uniquement présent sur l'application Intermarché pour le moment, devrait être disponible sur Intermarche.com dans les prochaines semaines.

Découvrir la démonstration en vidéo [ici](#)

À propos du Groupement Les Mousquetaires et d'Intermarché

Avec près de 4 000 points de vente en Europe et un chiffre d'affaires de 46,3 milliards d'euros en 2020, le Groupement Les Mousquetaires est l'un des acteurs majeurs de la grande distribution. Créé en 1969, le Groupement rassemble plus de 3 000 chefs d'entreprise indépendants et 150 000 collaboratrices et collaborateurs. Les enseignes du Groupement sont Intermarché, Netto (alimentaire) ; Bricomarché, Brico Cash et Bricorama (bricolage) ; Roady et Rapid Pare-Brise (mobilité). Outre leur logistique intégrée et leur foncière, les Mousquetaires disposent de 59 sites de production agroalimentaires, tous situés dans l'Hexagone, faisant d'Intermarché l'enseigne des "Producteurs & Commerçants". Présents dans l'Hexagone, les Mousquetaires déploient aussi leurs enseignes en Belgique, au Portugal et en Pologne. Pour suivre l'actualité du Groupement : Mousquetaires.com ou @mousquetairesfr

Avec 1 840 points de vente Intermarché en France (déclinés en 4 formats : super, contact, express, hyper), l'enseigne au modèle unique de "Producteurs & Commerçants" est le 2^e distributeur indépendant de l'Hexagone. Pour Intermarché, "mieux produire", c'est soutenir une production française et responsable ; et "mieux manger", c'est aider les Français à manger un peu mieux tous les jours.

Contacts Presse : SOURCE RP

Charlotte Rabilloud - 06 62 03 28 34 / 01 85 78 66 32 - charlotte@source-rp.com

Michelle Kamar - 06 09 24 42 42 / 01 85 78 66 31 - michelle@source-rp.com